

PROGRAMME FORMATION POST-PERMIS



Cette formation est d'une durée de 7h sur une journée et accessible aux conducteurs novices ayant obtenu le premier permis de conduire à partir du 1^{er} Janvier 2019.

Vous devrez passer cette formation **entre le 6^e et le 12^e mois** après obtention du premier permis de conduire.

Cette formation est disponible uniquement dans les écoles de conduite Labellisé Qualité.

La journée se décompose :

- **Accueil des candidats et Présentation général**
- **Partage de vos premières expériences de conducteur**
- **Animation sur 4 thèmes** ↩

1^{er} Thème : **LA VITESSE**

- Les effets sur la vision
- Répartition de la défaillance
- Temps de réaction / Distance d'Arrêt / distance de freinage et distance de Sécurité

2^e Thème : **ALCOOL / DROGUES ET MEDICAMENTS**

- Quelques chiffres et statistique
- Rappel des taux et de l'élimination
- Les effets sur la vision et le temps de réaction & exercice de mise en situation (animation)

3^e Thème : **LA CONDUITE ECONOMIQUE/ECOLOGIQUE**

- Définition
- Comment procéder (avant et pendant la conduite)
- Comportement et Conduite zen

4^e Thème : **LA PRESSION SOCIALE SUR LA ROUTE**

- Qui est concerné
- Les risques liés à la pression
- Comment l'éviter
- Comment résister

- **Pour finir Bilan de la journée et délivrance de l'attestation de formation.**

TARIFS NOUS CONSULTER

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

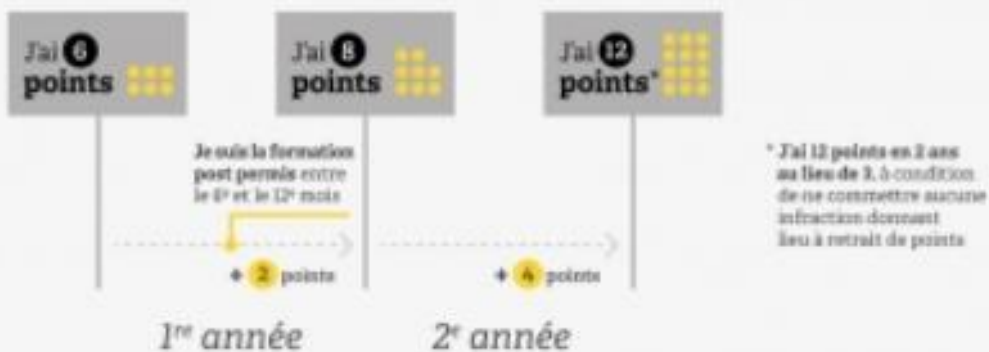
SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC "UNE FORMATION POST PERMIS" ?



CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**